



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Identité Nationale
de Santé
ins
Bien identifié-e,
bien soigné-e.

Avec l'Identité Nationale de Santé, Pas de doute possible.

Votre matricule INS et vos 5 traits d'identité vous garantissent une même identification par tous les professionnels qui vous prennent en charge et partagent des informations dans le cadre de votre parcours de santé : le médecin traitant, le pharmacien, le cabinet de radiologie, le laboratoire, le kinésithérapeute, l'infirmier, l'établissement de santé, la structure médico-sociale...

Cette démarche réduit le risque qu'une décision de santé vous concernant puisse être affectée faute d'accès à l'ensemble de vos données.

